



**HAL**  
open science

# Des petites villes dynamisées par la périurbanisation : étude de cas dans les franges de l'aire urbaine toulousaine

Séverine Bonnin-Oliveira

► **To cite this version:**

Séverine Bonnin-Oliveira. Des petites villes dynamisées par la périurbanisation : étude de cas dans les franges de l'aire urbaine toulousaine. Aux frontières de l'urbain, Jan 2014, Avignon (FR), France. pp.489-507. halshs-00960070

**HAL Id: halshs-00960070**

**<https://shs.hal.science/halshs-00960070>**

Submitted on 18 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Des petites villes dynamisées par la périurbanisation : étude de cas dans les franges de l'aire urbaine toulousaine**

*Séverine Bonnin-Oliveira*

*IUAR-Aix Marseille Université – 2 avenue Henri Poncet – Aix-en-Provence, France  
Severine.oliveira@gmail.com*

### **Résumé**

Dans le contexte d'une aire urbaine toulousaine dynamique, les petites villes autrefois structurantes pour des bassins de vie ruraux servent aujourd'hui de points d'appui à une périurbanisation quasiment continue entre la métropole toulousaine et les villes moyennes de son espace métropolitain. Ce dynamisme démographique, qui naît d'un véritable choix résidentiel en faveur de la petite ville, déstabilise des territoires fonctionnant selon d'autres logiques et redistribue les cartes d'une hiérarchie urbaine qui répond désormais à d'autres besoins. Contribuant alors à faire évoluer le tissu socio-économique préexistant, l'inscription de ces petites villes dans l'aire d'influence toulousaine est à l'origine d'un renouveau de l'emploi d'abord basé sur le développement d'une économie résidentielle puis progressivement élargi à des ambitions économiques plus complètes. Plus attractives et plus dynamiques, ces petites villes voient leur rôle de pôle structurant renforcé : autour d'elles s'organise l'essentiel de la vie quotidienne des habitants de leur bassin de vie qui revendiquent un nouveau rapport à la ville et à l'urbain.

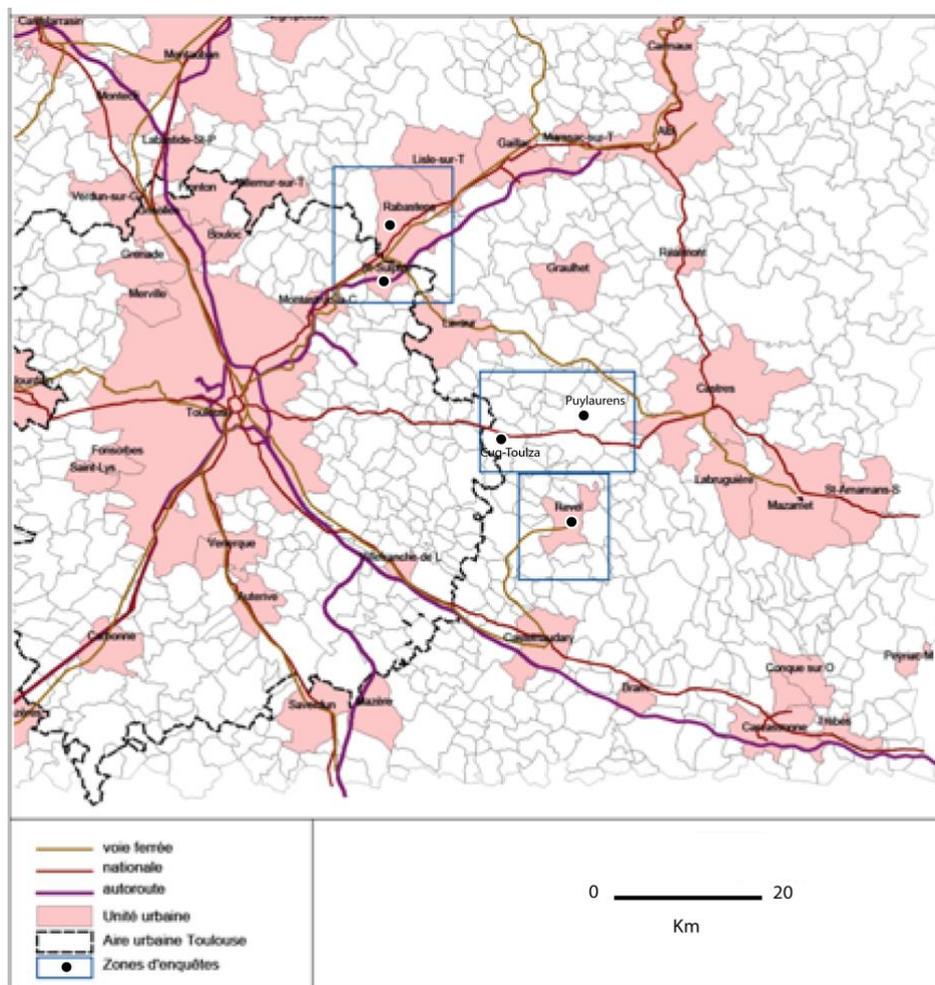
### **Mot-clefs**

Petite ville ; périurbanisation ; aire urbaine toulousaine ; ancrage ; bassins de vie

Dans le contexte toulousain d'une aire urbaine dynamique étendant son influence sur des espaces toujours plus lointains (453 communes réparties entre deux régions et cinq départements sont incluses dans le nouveau zonage en aire urbaine paru en 2010), la périurbanisation ne se fait plus uniquement dans de petites communes rurales voyant ainsi s'inverser la longue période de déprise qu'elles avaient connue pendant des décennies mais inclut dans son orbite des bourgs ruraux et petites villes au destin jusqu'alors incertain et divers. Comment ces petites villes s'inscrivent-elles dans le processus de périurbanisation et quel rôle peuvent-elles jouer dans la structuration d'espaces périurbains dont on a souvent critiqué l'anarchie? Partant de l'hypothèse que ces villes pourraient servir de points d'appui à la structuration des territoires périurbains, cette communication s'attachera à répondre à ces questions en s'appuyant sur les résultats toulousains d'un programme de recherche mené de manière comparative entre des terrains franciliens et toulousains pour le compte du PUCA dans le cadre de la consultation de recherches « Mobilité et périurbain à l'heure de la ville

durable. Ménager les territoires de vie des périurbains » et qui faisait l'hypothèse que des polarités secondaires pouvaient servir de support à une réorganisation des mobilités de périurbains bien souvent réduits à l'image de navetteurs (ARAGAU et al., 2011).

Figure 1 : Secteur d'étude et terrains d'enquête



Source : Aragau et al., 2011

Sur la base de l'analyse de données statistiques (ménages, logement, emploi) menée dans un large quadrant s'étendant de la première couronne à l'est de l'agglomération toulousaine aux villes moyennes d'Albi (dans le Tarn) au nord-est et de Carcassonne (dans l'Aude) au sud-est, cette recherche a sélectionné, pour y mener des entretiens semi-directifs, trois terrains dans lesquels les effets sur la mobilité de l'existence d'un pôle pouvait être analysés : le secteur de Saint-Sulpice / Rabastens (26 entretiens), le secteur de Puylaurens (28 entretiens), le secteur de Revel (16

entretiens). Relus aujourd'hui au regard de la place des petites villes dans la périurbanisation, ces résultats seront présentés en trois temps. Une première partie montrera que la présence de ces petites villes change les modalités de périurbanisation, la deuxième s'intéressera aux effets économiques sur les petites villes de cette inscription dans une aire d'influence métropolitaine, une troisième analysera leur rôle au sein de leur bassin de vie.

## **1 Des petites villes dans la dynamique périurbaine toulousaine**

Alors que l'influence toulousaine s'est d'abord étendue sur de petites communes rurales et agricoles proches, elle gagne aujourd'hui des territoires de plus en plus lointains, incluant bourgs ruraux et petites villes qui, situés entre Toulouse et ses villes moyennes, contribuent à organiser une périurbanisation longtemps pensée sur un modèle d'éloignement du centre.

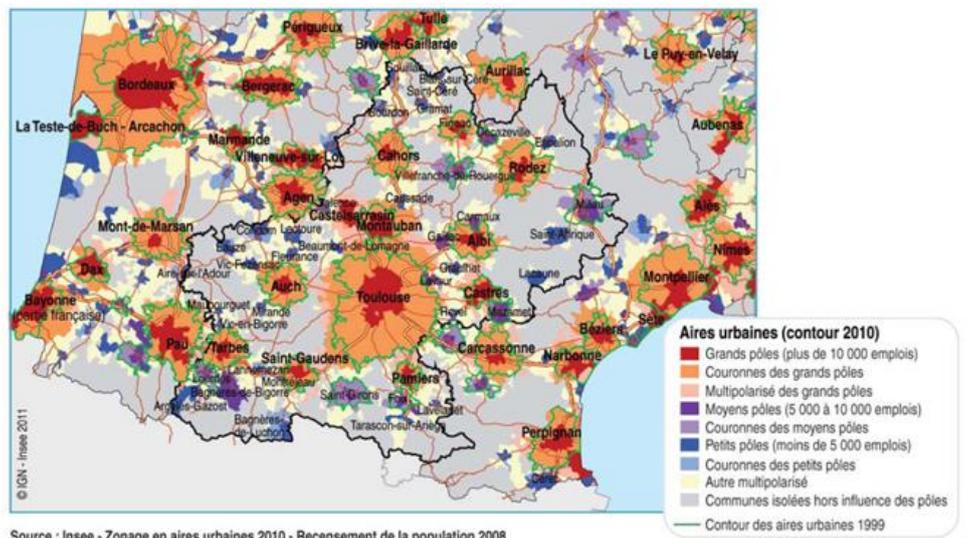
### **1.1 Des espaces sous influence urbaine de plus en plus lointains et divers**

Si la périurbanisation toulousaine est relativement récente, puisqu'elle a surtout pris de l'ampleur après 1975, elle a depuis alimenté la constitution d'une très vaste aire urbaine de près de 5 500 km<sup>2</sup>, intégrant à chaque recensement un nombre croissant de communes. Avec 453 communes en 2010, l'aire urbaine toulousaine occupe le troisième rang des aires urbaines françaises derrière Paris et Lyon et devant Strasbourg et Bordeaux. Même si les aires urbaines constituées autour des villes moyennes chefs-lieux des départements limitrophes limitent de fait son aire d'influence, le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 a vu l'inscription de 111 nouvelles communes dans l'aire urbaine toulousaine. Celle-ci s'étend désormais largement sur les départements voisins, notamment le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, dessinant un bassin d'emploi étendu jusqu'à 75 kilomètres de Toulouse pour la commune la plus éloignée (INSEE, 2011). Cette révision du périmètre est venue confirmer « *le boom démographique de l'aire urbaine de Toulouse* » observé entre 1999 et 2006 (INSEE, 2009) non seulement dans les limites de l'aire urbaine de 1999 mais également au-delà de son périmètre, étayant déjà l'hypothèse d'une poursuite du desserrement résidentiel dans des communes aux franges de l'aire urbaine.

Ce desserrement ne s'arrête en outre pas aux limites de cette aire urbaine élargie. En effet, quand elle ne borde pas directement l'aire d'influence d'une ville moyenne proche (Montauban au Nord par exemple), la couronne périurbaine toulousaine jouxte une bande de communes multipolarisées prises entre les influences de la métropole régionale et des villes moyennes de son aire métropolitaine autour desquelles se sont également constituées

des couronnes de grands pôles (unités urbaines offrant plus de 10 000 emplois).

Figure 2 : Le nouveau zonage en aires urbaines dans l'espace métropolitain toulousain



Source : INSEE, 2011

A cet égard, le secteur d'étude retenu ici, compris entre Toulouse, Albi et Carcassonne est exemplaire de cette multipolarisation d'un espace par ailleurs maillé par un réseau de petites villes, moyens ou petits pôles selon la nouvelle nomenclature des aires urbaines, qui jouent depuis longtemps un rôle structurant pour leurs alentours. C'est d'ailleurs cette caractéristique qui a sous-tendu le choix de faire de ce grand quadrant est, de l'aire urbaine toulousaine jusqu'aux villes moyennes d'Albi et Carcassonne, le terrain d'étude de la recherche mobilisée dans cette communication.

## 1.2 L'attractivité des petites villes du quadrant est de l'aire métropolitaine

### 1.2.1 L'attractivité démographique de petites villes structurantes

Selon la nomenclature de 1999 utilisée pour cette recherche, le terrain d'étude se compose de 147 communes urbaines, dont 28 maillant l'espace périurbain (constitué de la couronne périurbaine et des communes multipolarisées) et 23 l'espace à dominante rurale faisant la jonction entre les espaces périurbains de Toulouse et de ses villes moyennes. Au-delà de cette dichotomie qui ne témoigne que du dépassement d'un seuil statistique et morphologique, le rôle structurant de quelques-unes de ces communes urbaines transparait bien dans l'identification de sept pôles d'emplois ruraux (Villemur-sur-Tarn et Revel en Haute-Garonne, Carmaux, Gaillac, Graulhet,

Lavaur et Rabastens dans le Tarn), eux-mêmes entourés, pour quatre d'entre eux (Villemur-sur-Tarn, Lavaur, Graulhet, Revel), d'une petite couronne polarisée. Parmi ces petites villes dont la population variait en 2006 de 4 875 habitants à Rabastens à 12 775 à Gaillac, cinq ont conservé le statut de pôle dans la nouvelle nomenclature : les pôles moyens de Carmaux, Gaillac, Lavaur et Revel et le petit pôle de Graulhet, les communes de Villemur-sur-Tarn et Rabastens ayant intégré la couronne du grand pôle toulousain, confirmant l'extension de l'influence toulousaine.

Or l'existence de ce substrat tend à infléchir la simple logique concentrique d'organisation de la croissance périurbaine selon un report du centre vers la périphérie du dynamisme démographique au fur et à mesure du renchérissement des premières couronnes (JAILLET, 2004) au profit d'un développement privilégié de ces pôles qui apparaissent comme autant de points d'appui de la croissance. En effet, si l'on compare la variation de la population de l'ensemble des espaces du ZAUER (zonage en aires urbaines et en zones d'emploi de l'espace rural) entre la période 1975-1990 et la période 1990-2006, on observe, en même temps que l'accélération de la croissance des pôles urbains, le retour à la croissance des pôles ruraux, évolution largement due dans les deux cas au solde migratoire. La polarisation s'observe en outre à l'échelon des communes urbaines elles-mêmes puisque dans l'espace périurbain comme dans l'ensemble de la zone, celles-ci affichent des taux annuels de variation plus forts pour la période 1990-2006 que pour la période précédente 1975-1990, confirmant ainsi un constat déjà fait par ailleurs (BONNIN-OLIVEIRA, 2013).

Figure 3 : Evolution de la population par type de commune

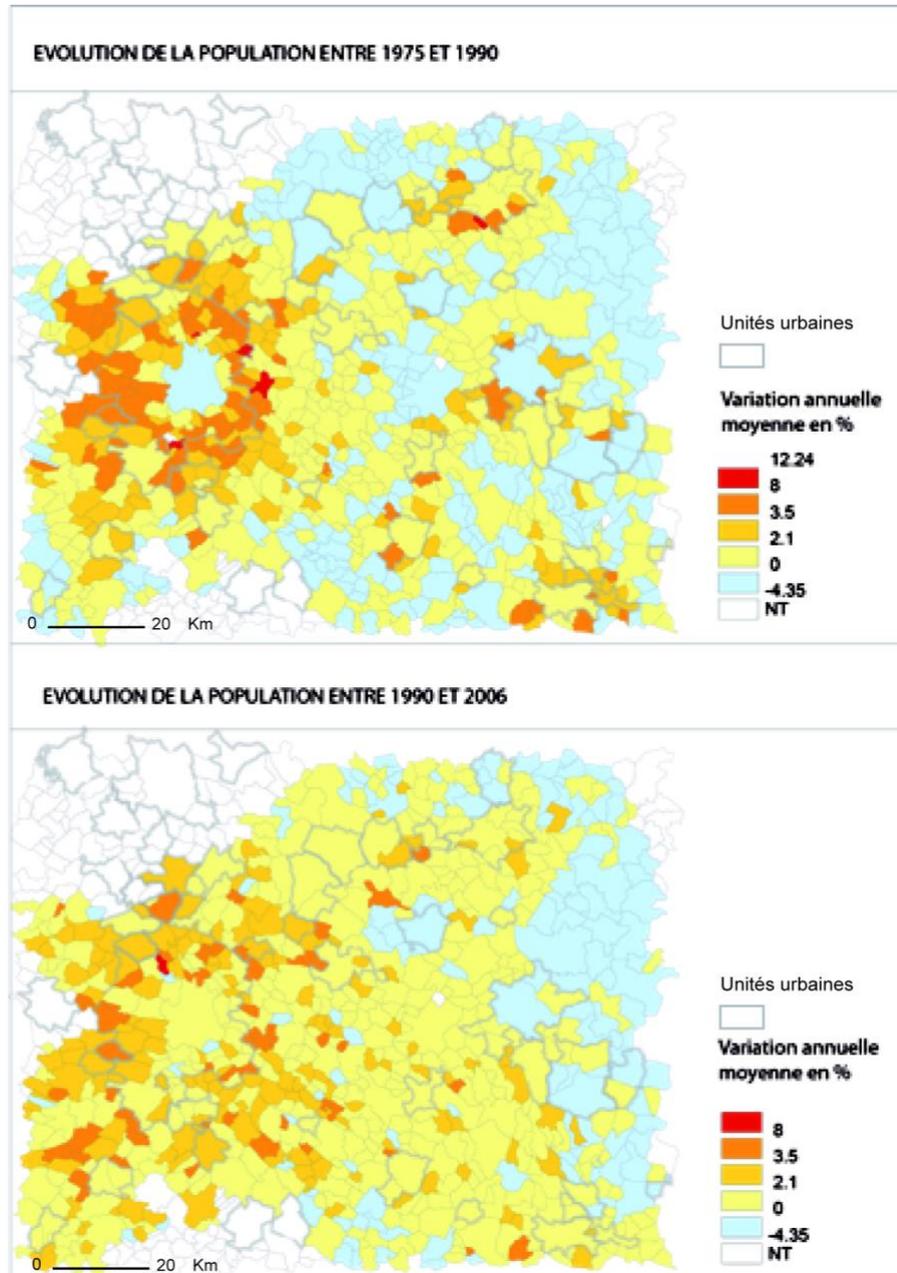
Type de zone (dans la délimitation 1999 des unités urbaines et des aires urbaines)	Nombre de communes	Évolution entre 1975 et 1990		Évolution entre 1990 et 2006	
		Volume	Taux annuel	Volume	Taux annuel
Pôles urbains	96	113 595	0,9	190 419	1,2
Ensemble périurbain	413	61 100	1,9	91 619	2,0
dont communes urbaines	28	19 140	1,5	30 217	1,8
Espace à dominante rurale	250	- 3 088	-0,1	15 223	0,5
dont pôles d'emploi rural	14	- 3 748	-0,3	4 739	0,4
<i>Ensemble des communes</i>	759		0,9		1,3
Ensemble des communes urbaines	147	129 275	0,9	227 594	1,3

Source : Aragau et al., 2011

Ainsi, sur fond de poursuite du phénomène de périurbanisation, puisque le taux annuel d'évolution moyen de la zone augmente entre les deux périodes, on assiste à une redistribution de la croissance pour partie plus concentrée sur les pôles, notamment ruraux, et les communes urbaines qui semblent canaliser le développement, amorçant une réorganisation de l'espace

multipolarisé autour de polarités secondaires attractives. La carte ci-dessous donne par exemple à voir, pour les communes qui nous intéressent, le retour à la croissance de Rabastens, Gaillac et Puylaurens et l'accélération de celle de Saint-Sulpice-sur-Tarn.

Figure 4 : Evolution de la population et communes urbaines (1975-2006)



Source : Aragau et al., 2011

### 1.2.2 La petite ville comme choix résidentiel

Ce renouveau de la petite ville n'est pas le fait du hasard : tout en participant de la poursuite de l'étalement urbain, c'est la stratégie même des ménages s'installant en périurbain qui change au profit de la valorisation de la petite ville qui combine plusieurs avantages parmi lesquels l'existence de ressources locales permettant de réduire les distances des mobilités quotidiennes, ce qui représente un gain en termes de qualité de vie et de coût de la mobilité, et le sentiment de tranquillité offert par une ville à taille humaine, notamment pour des ménages avec enfants ou des retraités. Dans cette optique, le choix de la petite ville ou du gros bourgs s'impose pour des ménages qui ne recherchent ni la grande ville ni la campagne, « *ici on n'est pas à la campagne mais quand même en dehors des circuits urbains* » (entretien Saint-Sulpice, 2010), et dont le choix de l'installation est éminemment stratégique, prenant en compte de nombreux paramètres, tels que le niveau de services et d'équipements, notamment à destination des enfants, la découverte du bon niveau global de l'offre venant ensuite comme une surprise : « *Alors on a regardé quand même ce qu'il y avait, scolairement aussi : école à côté, proximité du village pour Jérémy plus tard, et Sarah, il y avait le collège. Après sur le village, je savais pas qu'il y avait tout* » (entretien Saint-Sulpice, 2010).

### 1.3 Une place à redéfinir

#### 1.3.1 Une périurbanisation à apprivoiser

Si les petites villes ont une fonction structurante ancienne, la périurbanisation, en redistribuant les cartes de la croissance et de l'attractivité, vient perturber des logiques territoriales installées de longue date. Comme le dit la chargée de mission du SCOT du Vaurais, « *[le territoire] fonctionnait déjà. C'est peut-être plus difficile sur cette base-là parce que ça vient chambouler un petit peu la carte initiale qui fonctionnait, bien ou pas bien mais qui fonctionnait* » (entretien, 2010). L'intégration dans la dynamique toulousaine touche en effet diversement le tissu préexistant : si elle préserve pour l'essentiel les communes les plus rurales éloignées des axes majeurs de communication en privilégiant l'échelon des petites villes, elle ne les affecte pas toutes de la même manière. Certaines villes parvenant mieux que d'autres à trouver leur place dans ces dynamiques nouvelles, c'est d'abord leur hiérarchie interne qui est bousculée tandis que des communes plus petites sont élevées au rang de petites villes jouant un rôle nouveau de centralité pour des ménages anciens comme nouveaux. Or de telles évolutions ne sont pas sans conséquence sur la manière de gérer l'afflux de population et l'aménagement de la commune : « *Je pense que le fait que Lavaur instruisse, du fait qu'ils sont à 10 000 habitants, leurs permis de construire, y'a une autre approche sur la commune parce qu'ils sont habitués à réfléchir aux conséquences de tel*

*permis par rapport aux autres. Saint-Sulpice, on est à 8 000 habitants, c'est déjà beaucoup mais ça a été géré comme un gros bourg, ça continue parfois à être géré comme un gros bourg, alors que Lavaur l'a vraiment géré en tant que ville* » (entretien SCOT du Vaurais, 2010).

L'enjeu face à cette influence toulousaine et métropolitaine croissante consiste donc bien, pour ces territoires et en particulier pour leurs petites villes, à gérer cette position nouvelle d'entre-deux métropolitain, à trouver leur place dans cette dynamique périurbaine sans pour autant occulter la spécificité et l'identité nées de cette imbrication du rural et d'un certain degré d'urbain. Puisque « *parler de périurbanisation, ça fait un peu peur presque* », l'objectif est de ne pas laisser la pression résidentielle subie déstabiliser le territoire et lui faire perdre la dualité sur laquelle repose en partie son attractivité : « *on est forcément rattaché à l'agglomération toulousaine, mais l'air de rien y'a une identité fortement rurale sur le territoire, et y'a un positionnement urbain qui n'est pas négligeable avec les deux villes centres. Et l'objectif c'est à travers cet aspect urbain, ne pas occulter l'identité rurale qui est forte et le cadre de vie* » (entretien chargée de mission SCOT du Vaurais, 2010). Ainsi, si l'attractivité des petites villes est un facteur de développement pour les territoires du secteur, elle doit rester maîtrisée pour ne pas faire perdre à ces villes les caractéristiques qui en font le charme.

### **1.3.2 Des points relais d'une périurbanisation plus locale**

Sans compter que cette réflexion ne peut s'arrêter aux limites communales de ces petites villes dans la mesure où la redistribution de la croissance ne peut s'analyser uniquement en termes de polarisation. On observe aussi, autour de ces pôles, ce que l'on pourrait appeler un effet ricochet : l'accélération de la croissance dans les communes voisines de ces pôles. A ce titre, le recul de la croissance de la couronne des pôles d'emploi de l'espace rural n'est guère significatif, puisqu'elle n'est constituée que de dix communes, alors que le gain de croissance de l'espace rural hors influence urbaine est patent. Tout se passe donc comme si la périurbanisation, gagnant des territoires de plus en plus éloignés, changeait de logique d'organisation au profit d'une logique de rapprochement de petites villes pouvant jouer un rôle structurant dans le quotidien, par l'installation soit dans ces villes elles-mêmes soit dans leurs communes voisines. Si le dynamisme démographique des petites villes est avéré, on observe aussi autour de ces petites villes des phénomènes de périurbanisation plus locale qui renvoient l'image de petites villes points relais de la périurbanisation (Cf. figure 4).

Bien cerné par les acteurs locaux, ce constat peut alimenter un projet de structuration du territoire autour de ces ensembles communaux constitués d'une petite ville et de sa couronne. C'est par exemple le cas dans le SCOT

du Vaurais où « *on travaille au-delà des deux pôles : on leur associe une ou deux communes, par exemple Saint-Sulpice c'est Buzet et Lavaur c'est Labastide-Saint-George et Ambres, parce qu'on s'aperçoit qu'en termes de fonctionnement, les populations de ces communes viennent faire appel directement aux équipements de Lavaur même s'ils travaillent sur Toulouse, donc on s'est aperçu que c'était opportun de raisonner non pas juste sur la ville de Lavaur, la ville de Saint-Sulpice mais sur le pôle qu'elle représente l'une et l'autre pour arriver à une répartition* » (entretien, 2010).

Première facette du dynamisme, ce regain démographique s'accompagne alors d'une évolution du tissu socio-économique de ces petites villes qui voient leur tissu économique évoluer, ce qui ne fait que renforcer en retour leur attractivité démographique.

## **2 Un tissu socio-économique rénové**

Dans ces petites villes du périurbain éloigné, l'emploi et plus largement le dynamisme économique sont au cœur des enjeux d'un développement local qui s'inscrirait en faux par rapport à deux tendances : d'une part, celle du mouvement ancestral de l'exode rural qui a longtemps hypothéqué le devenir de ces espaces, d'autre part celle plus récente de la périurbanisation qui fait courir le risque de l'espace dortoir. La croissance démographique constitue alors une chance en matière de développement économique que les intercommunalités constituées autour des petites villes du secteur ne veulent pas laisser passer : par le biais de leur compétence « développement économique », elles sont partie prenante de l'accompagnement de l'évolution du tissu économique local.

### **2.1 Du déclin des activités traditionnelles au renouveau de l'emploi**

Si la croissance démographique se poursuit et gagne des espaces de plus en plus lointains, des évolutions sensibles se font également jour dans l'offre d'emploi des communes. On constate ainsi que le taux d'emploi de la zone d'étude s'améliore puisque le ratio entre emplois et actifs résidents progresse dans l'ensemble du quadrant. Certes, cette amélioration est surtout remarquable dans les communes situées à moins de 20 km de Toulouse, grâce au dynamisme économique des premières et deuxièmes couronnes anciennement périurbanisées, et au-delà de 60 km, sous l'effet du dynamisme économique des villes moyennes. La bande comprise entre 20 et 60 km de la métropole régionale continue quant à elle d'afficher un gain d'actifs supérieur au gain d'emplois.

**Figure 5 : Evolution du ratio emplois au lieu de travail / actifs au lieu de residence (1999-2007)**

Type de zone (dans la delimitation 1999 des unites urbaines et des aires urbaines)	Ratio emplois / actifs	
	1999	2007
<i>ensemble de la zone</i>	87	91
moins de 20 km	95	103
20-39 km	52	50
40-59 km	74	72
60 km ou plus	88	91
pôle urbain de Toulouse	100	109
autres pôles urbains	109	114
espace périurbain	43	43
dont communes urbaines	61	60
dont communes rurales	36	36
espace à dominante rurale	76	75

Source : Aragau et al., 2011

Toutefois, cela ne doit pas masquer la réalité du développement économique de cet espace intermédiaire : entre 1999 et 2007, l'espace périurbain enregistre un renforcement de la croissance de l'emploi notamment dans ses communes urbaines et l'espace à dominante rurale renoue avec l'augmentation du nombre d'emplois, notamment là aussi dans sa partie urbaine.

**Figure 6 : La croissance différenciée de l'emploi (1982-2007)**

Type de zone (dans la delimitation 1999 des unites urbaines et des aires urbaines)	ensemble des emplois			actifs 1999-2007
	1982-1990	1990-1999	1999-2007	
moins de 20 km	122	115	129	120
20-39 km	106	110	129	134
40-59 km	100	99	115	117
60 km ou plus	102	100	110	108
<i>ensemble de la zone</i>	<i>113</i>	<i>110</i>	<i>124</i>	<i>119</i>
unité urbaine de Toulouse	122	114	129	119
autres pôles urbains	107	102	111	104
espace périurbain	104	112	128	128
dont communes urbaines	113	116	141	136
dont communes rurales	100	110	121	125
espace à dominante rurale	96	94	114	115
dont communes urbaines	97	96	119	

Source : Aragau et al., 2011

La stabilisation du ratio emploi / actifs résidents dans ces espaces intermédiaires ne doit donc pas masquer, eu égard au rythme soutenu de leur croissance démographique, la réalité du dynamisme économique de ces franges en général, de leurs communes urbaines en particulier.

Par ailleurs inscrit au rang des orientations économiques des territoires de projets et documents de planification du secteur, le maintien voire l'amélioration du ratio emploi / habitants n'en est pas moins le témoin d'un bouleversement de la base économique locale. Les activités traditionnelles en déclin, qui avaient largement alimenté le recul démographique de ces espaces, laissent place à un nouveau substrat économique : « *Y'a des grands employeurs sur Gaillac et Graulhet, des grandes industries, Graulhet est un peu en déperdition, donc aujourd'hui comme la tendance nationale, c'est un territoire de services, qui perd son caractère industriel et artisanal qui le caractérisait mais qui reste quand même aussi un territoire viticole qui emploie...* » (Responsable du service urbanisme du Syndicat mixte du SCOT Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, 2010). A ce titre, la périurbanisation semble donc bien être une opportunité pour offrir une seconde jeunesse à ces pôles ruraux en prenant le relais d'activités industrielles en déclin (Graulhet), en diversifiant une activité à base agricole (Gaillac, Revel) et surtout en renforçant leur vocation de services (Lavaur).

## **2.2 Le développement d'une économie résidentielle**

S'il repose sur plusieurs logiques, le développement de ce gisement d'emplois de proximité naît en premier lieu de la nécessité de répondre aux besoins d'une population croissante et plus exigeante en termes de qualité de services.

### **2.2.1 Un emploi présentiel croissant**

Les nouvelles attentes exprimées, plus « urbaines » aux dires des élus, requièrent alors la mise à niveau de l'équipement des territoires et le développement de commerces et services à la fois plus nombreux et plus diversifiés qui ont aussi pour intérêt d'engendrer des retombées économiques sur et pour le territoire : « *y'a une volonté vraiment communale et intercommunale de développer l'emploi pour participer à l'ancrage aussi, essayer de structurer un peu plus le territoire, pas qu'autour de l'habitat mais pour fixer la population et que les retombées économiques soient un petit peu pour les territoires* » (entretien chargée de mission du SCOT du Vaurais, 2010).

Le développement de cette forme d'économie apparaît très nettement si l'on s'intéresse à la typologie de l'emploi : on remarque en effet l'importance, dans la croissance globale de l'emploi, de l'emploi dit présentiel, c'est-à-dire

qui contribue à la production de biens et services visant à la satisfaction des personnes résidant dans la zone.

**Figure 7 : La croissance de l'emploi présentiel (1982-2007)**

	emplois présentsiels			actifs
	1982-1990	1990-1999	1999-2007	1999-2007
moins de 20 km	119	114	125	120
20-39 km	120	125	136	134
40-59 km	112	116	124	117
60 km ou plus	110	108	115	108
<i>ensemble de la zone</i>	<i>116</i>	<i>113</i>	<i>123</i>	<i>119</i>
unité urbaine de Toulouse	119	113	124	119
autres pôles urbains	109	108	113	104
espace périurbain	122	131	136	128
dont communes urbaines	123	123	145	136
dont communes rurales	137	130	117	125
espace à dominante rurale	114	108	124	115
dont communes urbaines	109	110	122	

Source : Aragau et al., 2011

Ainsi, dans une bande comprise entre 20 et 40 km de Toulouse, dans l'espace périurbain comme dans l'espace rural, l'augmentation de ce type d'emplois est systématiquement supérieure au gain de l'emploi en général. Dans l'espace périurbain, l'augmentation plus forte de l'emploi présentiel dans les communes urbaines confirme par ailleurs le renforcement du rôle de pôles de proximité joué par ces petites villes des franges qui permettent, comme nous le verrons par la suite, de limiter les mobilités du hors travail et pourraient à terme déboucher sur une moindre distance des navettes domicile-travail grâce à une offre d'emplois de proximité.

### 2.2.2 Un bon niveau d'équipement en commerces et services

Des secteurs tels que les commerces de proximité plus ou moins spécialisés, l'artisanat, les services à la personne, l'animation scolaire, périscolaire ou associative, affichent ainsi un dynamisme certain, dont la variété augmente avec la taille de la ville et les caractéristiques sociales de la population, comme en atteste l'exemple suivant exposé par la chargée de mission du SCOT du Vaurais : « *en termes de commerce dans le centre de la commune (Saint-Sulpice-sur-Tarn), y'a des commerces de proximité, des agences bancaires, deux presses, un tabac, trois boulangeries, pour ces besoins-là, ça va mais y'a très peu d'offre en termes de vêtements, d'équipement de la personne, culturelles. Pour ça, il faut se tourner vers Lavaur mais sur Lavaur, c'est à des prix très élevés parce que les niveaux de vie ne sont pas*

*les mêmes, on va dire que Saint-Sulpice a une connotation plus ouvrière ou classes moyennes, Lavour un petit peu au dessus » (entretien, 2010).*

Certes, dans certaines de ces petites villes, le niveau d'équipement de la commune est encore loin de ce qu'il a pu être dans un passé relativement proche que regrettent encore les résidents de toujours, par exemple à Rabastens : « *on n'a plus de magasins de chaussures, on n'a plus de magasins pour s'habiller, on n'a plus rien ici. Avant c'était le cas, y avait des magasins ! J'arrivais à faire toutes mes courses ici, dans la petite rue, y avait un magasin de chaussures, j'y chaussais les enfants, il y est resté peut-être pendant 20 ans. Il y avait des magasins de vêtements, je m'habillais ici » (entretien, 2010). Malgré tout, le niveau d'équipement, qui constitue un critère pris en compte par les ménages au moment du choix de la localisation résidentielle, est jugé satisfaisant et attractif par la plupart des ménages récemment installés, comme en atteste ce témoignage d'une mère de famille qui avait connu Rabastens en y rendant visite à des amis avant de décider de s'y installer : « *quand on est arrivés, on ne se souvenait pas qu'il y avait autant de commerces, donc on a dit : « Ah tu vois, y'a quand même une librairie, y'a 5 ou 6 boulangeries, y'a quand même..., y'avait tout quoi, au niveau du commerce, c'est pas un trou perdu, y'a plusieurs banques tout ça, y'a de quoi faire sa vie quotidienne ici sans bouger » (entretien Rabastens, 2010).**

Au-delà de ces réponses aux besoins du quotidien, dans un second temps, c'est à la promotion d'une stratégie économique plus complète que l'on assiste dans ces territoires qui espèrent notamment profiter du dynamisme économique de l'aire urbaine toulousaine.

### **2.3 Vers la promotion d'une stratégie économique plus complète**

Pour cela, le projet économique repose sur deux piliers : développer de nouvelles formes d'accueil et s'appuyer sur des activités traditionnelles tournées vers l'innovation.

#### **2.3.1 Développer de nouvelles formes d'accueil**

Cette stratégie vise d'abord à créer ou agrandir des zones d'activités dans un double objectif : d'une part, tirer parti du desserrement économique promu par l'InterSCOT toulousain en favorisant la création ou l'extension d'entreprises locales grâce au développement d'une offre d'accueil optimale (notamment en matière d'accessibilité), d'autre part, réfléchir à une répartition des spécialisations économiques dans ces territoires de frange afin de favoriser la synergie des activités plutôt que leur concurrence et ainsi assurer leur viabilité. L'exemple de la zone d'activités des Portes du Tarn implantée sur la commune de Saint-Sulpice-sur-Tarn est à ce titre exemplaire puisque « *l'objectif, c'est d'avoir une mixité d'activités avec du*

*tertiaire, des services, du commerce dans une zone qui sera embranchable fer pour accompagner certaines entreprises qui ne trouvent pas à proximité de Toulouse de quoi se localiser mais qui ne sera pas une concurrente de la zone de Montbartier, grosse zone d'activités autour de Montauban prévue avec de l'embranchable fer autour de la logistique » (entretien chargée de mission du SCOT du Vaurais, 2010).*

Parallèlement à ces modalités classiques du développement économique sous forme de zones d'activités, ce sont des méthodes innovantes d'implantation économique qui se multiplient dans ces petites villes des franges périurbaines, sous la forme de pépinières ou d'hôtels d'entreprises permettant de mutualiser des services (formation), des outils (plateaux techniques) et des espaces (bureaux, salles de réunion...) afin d'encourager et de faciliter le développement de nouvelles activités. L'exemple de l'espace Saint-Roch ouvert à Lavaur en 2012 en est un exemple des plus intéressants dans la mesure où il est emblématique non seulement du basculement économique de ces petites villes des franges périurbaines puisqu'il a été installé dans les anciens abattoirs réhabilités, mais aussi de l'ambition de développement local de ces espaces dans la mesure où cet hôtel d'entreprises accueille aussi des prestataires de l'emploi et de l'action sociale et des services communaux et intercommunaux d'accompagnement social et d'aide à l'emploi.

### **2.3.2 Tourner les activités traditionnelles vers l'innovation**

Enfin, si l'élargissement de la base économique repose souvent sur une tertiarisation des activités, les activités traditionnelles ne sont pas inéluctablement condamnées mais peuvent au contraire être transformées en atout pour des territoires se tournant vers l'innovation industrielle et agricole. Dans le Lauragais, le dynamisme économique de Revel repose sur le maintien d'une tradition agricole et industrielle réorientée vers la compétitivité sous la houlette de son maire, sénateur de la Haute-Garonne et président de la Communauté de Communes, qui s'intéresse particulièrement aux questions d'emploi et d'industrialisation comme en témoigne le rapport d'information au Sénat qu'il a rédigé en 2011 sur le thème de la réindustrialisation des territoires. Instigateur de la création, en 1992, d'une SEM Forum d'entreprises, dédiée au développement économique local qui a soutenu la création de plusieurs centaines d'emplois, il appuie par ailleurs le secteur agro-alimentaire et les économies vertes porteuses d'emplois dans le cadre du pôle de compétitivité Agrimip Innovation.

Fortes de ce regain de dynamisme, tant démographique qu'économique, les petites villes de cet entre-deux métropolitain retrouve alors un rôle central dans le quotidien des populations résidentes.

### 3 Des territoires du quotidien

En effet, si elles avaient conservé ce rôle auprès des populations natives de ces espaces autrefois ruraux, elles l'ont acquis progressivement auprès des ménages périurbains plus récemment installés.

#### 3.1 Des petites villes au centre de bassins de vie

##### 3.1.1 Des mobilités progressivement recentrées

Sous l'effet de l'étoffement du niveau de services, équipements et commerces, les pratiques de mobilités des périurbains se modifient.

Cela s'observe en premier lieu en matière de fréquentation des commerces et services de proximité. La présence de ressources locales, dont on a vu qu'elle intervenait dans le choix résidentiel, se traduit dans un second temps par des mobilités recomposées autour de ces polarités redynamisées. Que les ménages continuent, comme ils l'ont toujours fait, à se servir des ressources locales ou qu'ils les découvrent, leurs mobilités sont de plus en plus structurées autour d'une offre de proximité enrichie. Certes, les supermarchés des petites villes ont remplacé au moins en partie les commerces ambulants et locaux qui assuraient auparavant l'essentiel des besoins quotidiens, mais ils polarisent des pratiques commerciales le plus souvent articulées avec la fréquentation d'une offre associative ou de services à la personne, notamment de santé, plus fournis. Les ménages jouent même sur la complémentarité de cette offre nouvelle pour s'affranchir des grandes surfaces commerciales de première couronne et dessiner une carte des mobilités plus complexes qu'il n'y paraît : « *On fait tout à Saint-Sulpice mais par exemple si je ne trouve pas ce qu'il faut pour habiller les enfants au Carrefour, on peut trouver des vêtements de meilleure qualité dans la nouvelle zone des Terres Noires ou alors au Leclerc de Gaillac. A Lavour, j'y vais surtout pour le bricolage, le Super U qui est à côté, le Macdo, le dentiste, mon médecin, l'hôpital où ma petite fille est née, les pôles CAF-CPAM* » (entretien Saint-Sulpice, 2010).

Au-delà des pratiques commerciales, les activités culturelles et de loisirs participent également de l'ancrage des habitants qui apprécient de pouvoir satisfaire à proximité leur envie de cinéma ou d'exposition et apprennent à satisfaire différemment ces besoins : « *Quand j'ai emménagé, je comptais pas forcément sur le lieu où j'habitais mais en fait oui j'ai trouvé, il se passe pas énormément de choses mais il se passe des choses de qualité comme ici. Au « Cinq » (association locale), c'est un lieu qui est tout petit mais les expos sont toujours de qualité. Le cinéma c'est pareil, c'est des bénévoles qui y travaillent donc ils passent quatre films par mois mais c'est trié sur le volet. Donc oui, moi je suis vraiment contente de la vie culturelle de la ville* » (entretien Rabastens, 2010).

Cet ancrage local s'opère plus ou moins vite en fonction du degré de « propulsion » dans l'espace périurbain : si les repères sont plus vite pris chez des ménages ayant déjà pratiqué ce type d'espace dans d'autres contextes métropolitains, d'autres fraîchement arrivés de Toulouse n'imaginent d'abord pas fréquenter les commerces locaux (« *si je dis que je vais faire les magasins, je vais pas faire les magasins à Gaillac ou Albi, c'est à Toulouse* », entretien Saint-Sulpice, 2010), mais ils apprivoisent petit à petit leur nouvel espace de vie par un recentrage graduel de la vie quotidienne sur des pôles de proximité : « *Au début quand j'ai emménagé ici, j'avais mes repères à Toulouse [...] et au fur et à mesure j'ai trouvé ici à proximité, à Gaillac, à Albi, à Rabastens, à Lavaur des commerces qui remplaçaient ceux de Toulouse [...] je me suis dédouanée de Toulouse* » (entretien Rabastens, 2010).

Plus lentement mais de manière néanmoins significative, les mobilités professionnelles elles-mêmes se redéfinissent grâce à l'offre d'emploi étoffée que l'on a décrite et qui permet d'envisager la périurbanisation non plus comme un éloignement des lieux d'emploi mais comme une opportunité d'emploi local. Si le navettage demeure prédominant dans les mobilités professionnelles, il ne constitue pour un certain nombre de ménages qu'une modalité transitoire, le temps pour l'un des deux membres du couple au moins de trouver un emploi plus proche qui permette de réduire les trajets domicile-travail : « *nous travaillions tous les deux sur Toulouse, au début on a gardé notre emploi sur Toulouse, en faisant les navettes tout en cherchant un emploi par ici. Nous avons mis un an avant de trouver. Je travaille maintenant à Villefranche, j'en ai pour 20 ou 25 minutes, cela se fait vite* » (entretien Revel, 2010). Loin d'être freinée par la peur de ne pas retrouver d'emploi, l'installation résidentielle dans ces bassins de vie dynamiques apparaît au contraire comme une opportunité pour chercher un nouvel emploi : « *Le mode de vie, mon travail... j'étais en congé parental, j'avais pas tellement envie de retourner à mon travail, je travaillais à l'époque à Carrefour Portet, et on a cherché à acheter ici. Je devais reprendre au un an de ma fille, et là j'ai démissionné, entre les frais de transport, de garde et tout, ça valait vraiment pas le coup que j'y retourne. J'ai cherché du travail tout de suite, et j'ai trouvé du travail rapidement, à 20 kilomètres d'ici, dans un centre de Convalescence et de Nutrition où je fais du secrétariat médical et de l'accueil* » (entretien Puylaurens, 2010).

### 3.1.2 Des centres de bassins de vie

Concomitantes de la croissance de l'emploi local, ces recompositions des pratiques quotidiennes liées aux services, équipements et commerces, confortent alors une approche de ces territoires basée sur la notion de bassin de vie, définie par l'INSEE comme le plus petit territoire sur lequel les

habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi, ce qui permet d'« *étudier la structuration et la desserte d'un espace sinon purement rural, du moins peu intensément urbain* » (JULIEN, 2007 : 34). Or l'analyse de ces bassins de vie dans l'aire urbaine toulousaine et sur ses marges confirme bien le rôle structurant pour leur bassin de vie des bourgs et petites villes maillant le triangle Toulouse/Albi/Castelnaudary et ce, non seulement en dehors de la couronne périurbaine, puisque les bassins de vie de Rabastens, Lavaur, Gaillac, Puylaurens ou encore Revel sont presque entièrement situées en dehors de l'aire urbaine, mais également au sein même de la couronne périurbaine, puisque le bassin de vie de Saint-Sulpice-sur-Tarn par exemple est intégralement inclus dans son périmètre. Si leur dynamisme démographique repose au moins en partie sur le desserrement résidentiel de la métropole toulousaine, « *tous les bourgs et petites villes cités ont un rôle structurant pour le territoire de leur bassin de vie, même si une forte proportion d'actifs travaille dans le pôle urbain de la ville rose* » (JULIEN, 2007 : 38). Ils deviennent comme des points relais de la périurbanisation dans la mesure où ils permettent de s'éloigner de la ville centre et de ses services tout en garantissant la proximité d'une centralité autour de laquelle peut s'organiser la vie quotidienne, de la fréquentation des commerces, services et équipements de base à la participation à la vie culturelle et associative, en passant éventuellement par la relocalisation de l'emploi. Il serait faux en effet de lire ce renouveau des petites villes de l'entre deux comme un rejet de la ville et de l'urbain puisque s'y joue au contraire une redéfinition du rapport à l'urbain sur un mode plus maîtrisé.

## **3.2 Un nouveau rapport à la ville et à l'urbain**

### **3.2.1 La recherche d'un autre urbain**

Cette réorganisation de la vie quotidienne autour de pôles secondaires ne signifie pas la disparition du rapport à l'urbain puisque c'est bien le rôle de villes-relais que jouent désormais non seulement les villes moyennes de l'espace métropolitain mais également les petites villes aujourd'hui renforcées voire les bourgs traditionnels qui se dotent d'attributs urbains au fur et à mesure de leur développement. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans le discours des enquêtés, les éléments conduisant à considérer un ancien bourg comme « de la ville » renvoient autant au développement des constructions et à l'augmentation de la circulation automobile qu'à l'amélioration de l'équipement en services et commerces courants.

Les habitants de ces petites villes considèrent donc bien être en ville, soit qu'ils y voient l'évolution d'un ancien bourg rural dans lequel ils ont toujours vécu, « *c'est vrai que la ville a beaucoup changé. Honnêtement de vous à moi, branchée Histoire, je préférais mon petit bourg avant que maintenant [...] là, y a des lotissements partout, y a une ville moderne*

*partout* » (entretien Saint-Sulpice, 2010), soit qu'ils s'y soient installés justement pour les aménités urbaines offertes : « *on cherchait quand même à être en ville ! On ne voulait pas s'isoler à la campagne... Le critère essentiel, c'était près d'un centre où on puisse faire les courses à pied, tout ce qui est services de proximité, médecins, infirmiers, pharmacie, épicerie, boulangerie, enfin tout à portée de la main* » (entretien Rabastens, 2010).

Outre cette recherche de la proximité et de la centralité, c'est sa position d'entre-deux que fait valoir la petite ville : entre ville et campagne, elle garantit à la fois un cadre de vie de qualité, d'où sont absents les embouteillages et la pollution, et un bon niveau de service : « *c'est à moitié campagne et à moitié petite ville. Ça a pris tellement d'expansion, on a presque tout même si on n'est pas une grande ville où en heure de pointe on est bloqué sur la route où on attend trois heures à un feu* » (entretien Saint-Sulpice, 2010).

### 3.2.2 De nouveaux rapports à la ville-centre

Si la petite ville constitue une échelle qui correspond mieux aux attentes nouvelles de ménages périurbains privilégiant la recherche de la qualité de vie, le rapport à la grande ville ne disparaît pas pour autant. C'est sans doute dans le champ des représentations que cette référence reste la plus présente, le plus souvent sous les traits des désagréments qui ont motivé le départ de la ville et l'installation en périurbain, embouteillages, pollution, prix des loyers, problème de stationnement pour ne citer que les plus fréquents : « *Autant j'ai adoré la ville, j'habitais en ville quand elles étaient petites, je sortais tout le temps, j'adorais ça. Maintenant je n'ai pas envie de ça. Je supporte plus le bruit, je supporte plus les voitures...* » (entretien Rabastens, 2010).

Malgré tout, ces périurbains qui ne veulent plus habiter Toulouse se relocalisent à proximité de cette métropole qui doit rester pour eux dans le domaine de l'accessible. C'est évidemment vrai pour les ménages actifs dont l'un des membres au moins continue d'occuper un poste à Toulouse ou dans sa première couronne et rejoint donc quotidiennement la ville-centre. Dans ce cas, la localisation en petite ville constitue un compromis entre l'éloignement rendu nécessaire pour des raisons financières et l'accessibilité permise soit par les échangeurs autoroutiers soit par les gares : « *On voulait faire construire dans un périmètre de quinze kilomètres de Toulouse mais c'était trop cher, c'est vrai que j'aurai aimé être plus près du centre-ville mais avec l'autoroute c'est rapide* » (entretien Saint-Sulpice, 2010). Mais c'est également vrai pour des ménages non dépendants de la ville-centre en termes professionnels mais qui souhaitent préserver la possibilité de se rendre à Toulouse facilement et recherchent aussi la proximité de la gare, même s'ils l'utilisent finalement peu : « *ce qui m'a plu ici, c'est les trains,*

*les facilités pour aller à Toulouse et partir ailleurs quoi* » (entretien Saint-Sulpice, 2010).

Dans tous les cas, quel qu'ait été par le passé le lien à la ville centre, et quel que soit le lien professionnel qui demeure parfois, sa fréquentation tend à s'atténuer au profit de pratiques quotidiennes recentrées autour du lieu de résidence. La ville centre, lointaine et peu fonctionnelle, n'attire plus que par son offre en loisirs ou en services très spécialisés (notamment médicaux) des périurbains qui ont appris à se passer d'elle : « *Je me suis jamais dit "tiens je vais à Toulouse faire du shopping", mais pour tout ce qui est culturel, artistique et la sociabilité, le réseau social, ça, oui, la musique, les sorties...* » (entretien Rabastens, 2010). On ne s'y rend donc que de manière très sélective, notamment pour les sorties des enfants ou petits-enfants, le rapport de loisir devenant prégnant dans la relation à Toulouse : « *Là je vais y aller parce que ça va être Noël, chaque année je prends mon mari, je lui fais découvrir tous les ans la même chose, je lui fais une visite guidée à Toulouse de la cathédrale, des hôtels particuliers* » (entretien Rabastens, 2010). Avec le temps, même ce lien a tendance à se distendre, la complexité de la grande ville reprenant le dessus sur sa capacité à divertir, notamment pour les retraités : « *Pour les loisirs on a commencé au début à aller à Toulouse, puis maintenant on y va très peu alors que les concerts c'était très important. Maintenant, c'est une aventure d'aller à Toulouse, c'est loin et puis y'a beaucoup de circulation. C'est contraignant* » (entretien Rabastens, 2010).

### 3.2.3 Une nouvelle hiérarchie du recours à l'urbain

Le rapport à l'urbain est alors redessiné en fonction d'une hiérarchie des besoins et des moyens de les satisfaire : Toulouse est fréquentée de manière exceptionnelle, les villes moyennes (Castres, Albi) de manière plus régulière, mais beaucoup moins que les petites villes, elles-mêmes plus ou moins fréquentées en fonction de leur spécialisation ou au contraire de la diversité de leur offre.

Les habitants des communes de Rabastens et Saint-Sulpice décrivent par exemple un mode de vie recentré sur la commune d'abord pour les services et commerces les plus quotidiens : « *Moi le matin je vais chercher mon pain frais chez le boulanger ! Je vais chercher mon bifteck chez le boucher, on a tout ce qu'il faut. [...] Et je suis une traditionnaliste : mon petit marché le samedi matin, il est extraordinaire à Rabastens* » (entretien Rabastens, 2010), sur les petites villes voisines de Gaillac et Lavaur ensuite pour compléter les besoins de la vie courante, aussi bien sur le plan scolaire et associatif que culturel et commercial : « *Alors Gaillac j'y vais pas mal, c'est un centre, il y a des grandes surfaces, pas mal de magasins : j'y vais quand même assez souvent, deux ou trois fois par semaine, j'y vais pour des activités ludiques, du yoga, de la danse occitane, et j'y vais évidemment*

*pour faire des courses* » (entretien Saint-Sulpice, 2010). Les villes moyennes restent un repère pour la plupart des ménages, non seulement pour des raisons de rattachement administratif, mais également pour des besoins ponctuels non couverts sur place : « *On va plutôt à Albi, Toulouse à cause de la circulation on évite, on a nos repères à Albi, quand on a envie de faire un achat qu'on peut pas faire à Rabastens, pour aller retrouver des amis* » (entretien Rabastens, 2010). Au-delà, si nous avons déjà noté le moindre recours à la ville centre, le détachement vis-à-vis de ses centralités commerciales périphériques est tout aussi remarquable : les ménages n'y ont plus recours qu'épisodiquement pour des besoins spécifiques encore mal couverts localement : « *Pour les magasins de vêtements, de chaussures, ces choses-là, on monte sur Toulouse au Leclerc Roques, ce n'est pas à côté ! Donc on y va à peine 3 ou 4 fois sur l'année* » (entretien Saint-Sulpice, 2010).

La recomposition de ces mobilités participe alors de la création d'un territoire ancré dans un espace local fortement multipolarisé par les bourgs alentours et dessinant une hiérarchie, notamment commerciale, des hypermarchés du pôle urbain toulousain aux petits commerces de proximité fonctionnant sur le mode du dépannage, en passant par les moyennes surfaces des centralités périphériques émergentes : « *Les petites courses, c'est Vival, à côté, de temps en temps. On y va à pied, en vélo ou en voiture, ça dépend de ce qu'on doit faire, si on est pressé ou pas. Sinon tout le reste, c'est la voiture, on va à Revel pour faire les courses. Ça m'arrive d'aller à Puylaurens mais je préfère Revel. [...] Après, Castres ou Lavaur, ça dépend de ce qu'on a besoin réellement. Castres c'est quand on ne peut pas trouver sur Revel, pour les vêtements, et Revel c'est plutôt pour les courses normales* » (entretien Cuq-Toulza, 2010).

## Conclusion

Maillon structurant d'espaces anciennement ruraux, les bourgs et petites villes de l'entre-deux métropolitain toulousain sont aujourd'hui partie prenante du desserrement de l'aire d'influence de la capitale régionale. Compromis entre éloignement de la grande ville et isolement dans la campagne, ils profitent d'une attractivité démographique renforcée qui alimente un renouveau économique jouant du desserrement économique toulousain autant que des nouveaux besoins de la population. Le développement de l'emploi consolide alors le rôle de centralité multiforme de ces petites villes comme en témoigne la réorganisation des pratiques de mobilité quotidienne autour de ces pôles de bassins de vie. Offrant un autre rapport à l'urbain et trouvant place dans une hiérarchie urbaine remodelée, ces petites villes n'ont-elles pas une carte à jouer dans l'aménagement de l'espace métropolitain ? A l'heure de l'injonction à la densification et à la polarisation de la croissance dans les espaces périurbains et de la

structuration d'une aire métropolitaine articulant Toulouse et ses villes moyennes, la question est plus que jamais d'actualité.

#### Références

Aragau C., Berger M., Bonnin-Oliveira S., Desponds D., Escaffre F., Rougé L., Thouzellier C., 2011, *Les « pôles secondaires » dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?*, Rapport PUCA, 210 p.

Bacconnier-Baylet S., Escaffre F. (coord.), 2011, *Recompositions récentes dans le périurbain toulousain*, Sud-Ouest Européen, n°31, 210 p.

Bonnin-Oliveira S., 2013, « La fin des périphéries urbaines », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/articles/la-fin-des-peripheries-urbaines/>

INSEE, 2011, « Nouvelles unités urbaines – Deux Midi-Pyrénéens sur trois vivent en ville », *6 pages*, n°137, 6 p.

INSEE, 2009, « Toulouse, moteur de la croissance démographique de Midi-Pyrénées », *6 pages*, n°116, 6 p.

Jaillet M-C., 2004, « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, n°303, pp. 40-62.

Julien P., 2007, « La France en 1916 bassins de vie », *Economie et Statistique*, n°402, pp. 25-39.